



Entretien des représentants du personnel avec Franck Riester, ministre de la culture, le 17 mai 2019.

Dans une période de crise sociale sans précédent, une semaine après le mouvement de grève nationale et intersyndicale dans la Fonction Publique du 9 mai, à un moment où est analysée dans notre DRAC, la Gestion Anticipée des Emplois et des Compétences (GAEC), les agents de la DRAC et des UDAP de Bourgogne-Franche-Comté sont en colère et ressentent les plus vives inquiétudes sur l'avenir de leur(s) emploi(s) et de leurs missions.

Les représentants du personnel constatent une tendance lourde à l'épuisement professionnel dû principalement à l'augmentation des missions avec toujours moins de personnel, une perte de sens du travail et une profonde démotivation. Les agents sont fortement impliqués dans leurs missions quotidiennes pour garantir un service public de qualité au détriment bien souvent de leur vie personnelle avec, par exemple, des heures supplémentaires réalisées sans compter. Dans ce cadre, la nécessaire priorisation des tâches doit être anticipée dès aujourd'hui dans le cadre d'une décision partagée.

Dans tous les services, depuis les fonctions dites « *support* » jusqu'aux métiers spécifiques, le besoin de renforcer les effectifs semble une évidence et non pas par des contrats à durée déterminée mais par la création de postes statutaires avec la mise en place de concours. Les annonces gouvernementales sont pour l'instant à l'opposé de cette demande avec des suppressions de poste et une remise en cause du statut de la fonction publique.

Nos syndicats dénoncent depuis de nombreux mois les orientations générales du gouvernement en matière de droits des agents et salariés. Ces orientations, malgré les revendications portées un mouvement social sans précédent, ne subissent aucune inflexion et sont contraires aux intérêts de la population.

Nous demandons de mettre en place dans notre ministère les conditions d'un travail « **soutenable** » avec une amélioration de la qualité du travail en offrant la possibilité aux agents d'influencer les décisions, d'avoir une plus grande autonomie dans la gestion de leur temps de travail ainsi que d'obtenir le soutien de leur hiérarchie pour lutter contre les tâches répétitives, la pression émotionnelle et la pression liée aux urgences.

Il convient également dès à présent de soulager les agent(e)s, dont la moyenne d'âge se situe à plus de 50 ans dans notre DRAC, par le télétravail ou la mise en place d'horaires flexibles.

Nous nous opposons fortement au projet de loi sur la « transformation de la Fonction publique » et à :

- La remise en cause du statut général des fonctionnaires et des grands principes d'égalité, d'indépendance, de neutralité et de responsabilité ;
- La logique ultra libérale du gouvernement, la généralisation de l'emploi de contractuel-les et des missions externalisées, la rémunération au mérite, qui aboutissent à une société arbitraire, précarisée, nivelée par le bas ;
- La remise en cause des instances de dialogue social (CAP et CHSCT) au profit d'une logique de management.

Nous réclamons :

- Un Service Public de la Culture au service de l'Intérêt Général, l'abandon du projet de loi de la transformation de la Fonction publique, le retrait d'Action Publique 2022 ;
- Un Ministère de la Culture avec une administration centrale forte qui garantisse la cohérence des politiques nationales et le développement de son action territoriale avec des DRAC et des UDAP renforcées ;
- L'amélioration des rémunérations par le dégel du point d'indice, l'abrogation du jour de carence et la correction de toute forme d'inégalité notamment femmes/hommes.
- L'amélioration des carrières par la revalorisation des grilles salariales, du régime indemnitaire, des taux de promotion, la mise en œuvre du principe « à travail égal, salaire égal » pour les agents, quel que soit leur statut, un plan de résorption de la précarité, le respect des conditions de recrutement et de gestion des personnels contractuels et l'arrêt des contrats courts irréguliers, ainsi qu'un renforcement du rôle des CAP ;
- Des établissements publics qui bénéficient de moyens humains et financiers à hauteur de leurs besoins afin de remplir leurs missions dans de bonnes conditions avec la mise en place immédiate du Plan d'urgence informatique ;
- La création de postes en DRAC Bourgogne-Franche-Comté où le nombre d'ETP est insuffisant pour remplir les missions de l'État et ceci aux dépens des agents et des usagers ;

Les représentants du personnel pensent qu'il est absolument nécessaire de renforcer chacun des différents secteurs de la DRAC et des UDAP pour faire face à la multiplication et la complexification des tâches (Application de la Loi LCAP en particulier). Nous tenons à votre disposition, Monsieur le Ministre, une liste des postes qu'il est absolument nécessaire de maintenir en place, de rétablir ou de créer dans chacun des secteurs concernés.

Nous défendons le service public et la fonction publique qui en exerce les missions. C'est une richesse collective indispensable, à tous et à toutes, et qui favorise la réduction des inégalités, mission première de l'État.